



Appartement perquisitionné porte entrée cassée

Par **Rlp**, le **07/06/2019** à **12:16**

Bonjour un logement nous à été attribué a Asnières, le jour de la 2e visite pour signature du bail, nous avons eu la surprise de constater que la porte d'entrée était cassée et le gardien nous dit qu' il y a eu perquisition par la police dans cpet appartement avant notre visite, je vous signale que c est une cité réputée. Nous avons demandé au bailleur de nous donné un autre logement il refuse et nous demande de désister de ce logement car nous étions désigné par la préfecture et lui n'a pas d'autres logement a nous proposé' tandis que la drihl nous a dit de voir avec le bailleur de nous trouver un autre logement et aucun cas faire un courrier de desistement. Nous sommes perdus et ne savons quoi faire? Vos reponses seront les bienvenues. Merci d'avance

Par **nihilscio**, le **07/06/2019** à **14:04**

Bonjour,rnrn rnrnJe pense qu'il y a une autre solution : demander au bailleur de réparer la porte.